AGIR BATIMENT

Maîtrise d'oeuvre

Situation parcellaire

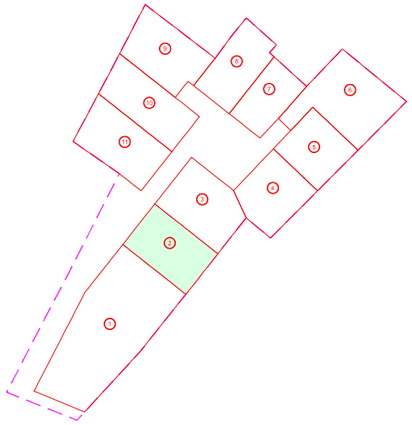

Légende

- Périmètre du lotissement
- Parcellaire
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Caniveau CC1
- Pelouse
- Massif arbustif
- Stationnement drainant
- Haie à planter et à entretenir par l'acquéreur Zone non aédificandi suivant les dispositions du PLU de Vaux/Mer du 03/03/2020, L=H/2 avec un minimun de 3 m, excepté clôture
- Enrobé noir
- Calcaire stabilisé renforcé ou similaire
- Structure de collecte, stockage et d'infiltration
- Marquage au sol "résine"
- Brt 0 T= 0.00 Fe= 0.00 Prof=0.00 — Étiquette eaux usées
- Position approximative des coffrets
- Grille EP - Surverse
- Arbre projeté
- Candélabre projeté

Plan de situation

GéoCible — *Au centre de vos projets*

Document établi par GéoCible Géomètre Expert & Bureau d'études - contact@geo-cible.fr - 05 46 01 11 40 - Affaire n° 22093 - Août 2022

AGIR BATIMENT 06 37 70 56 69

CHARENTE-MARITIME

COMMUNE DE VAUX SUR MER

Lotissement "Domaine des Violettes."

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

LOT n° 2

Section A n° lot 2 - Superficie 351 m²

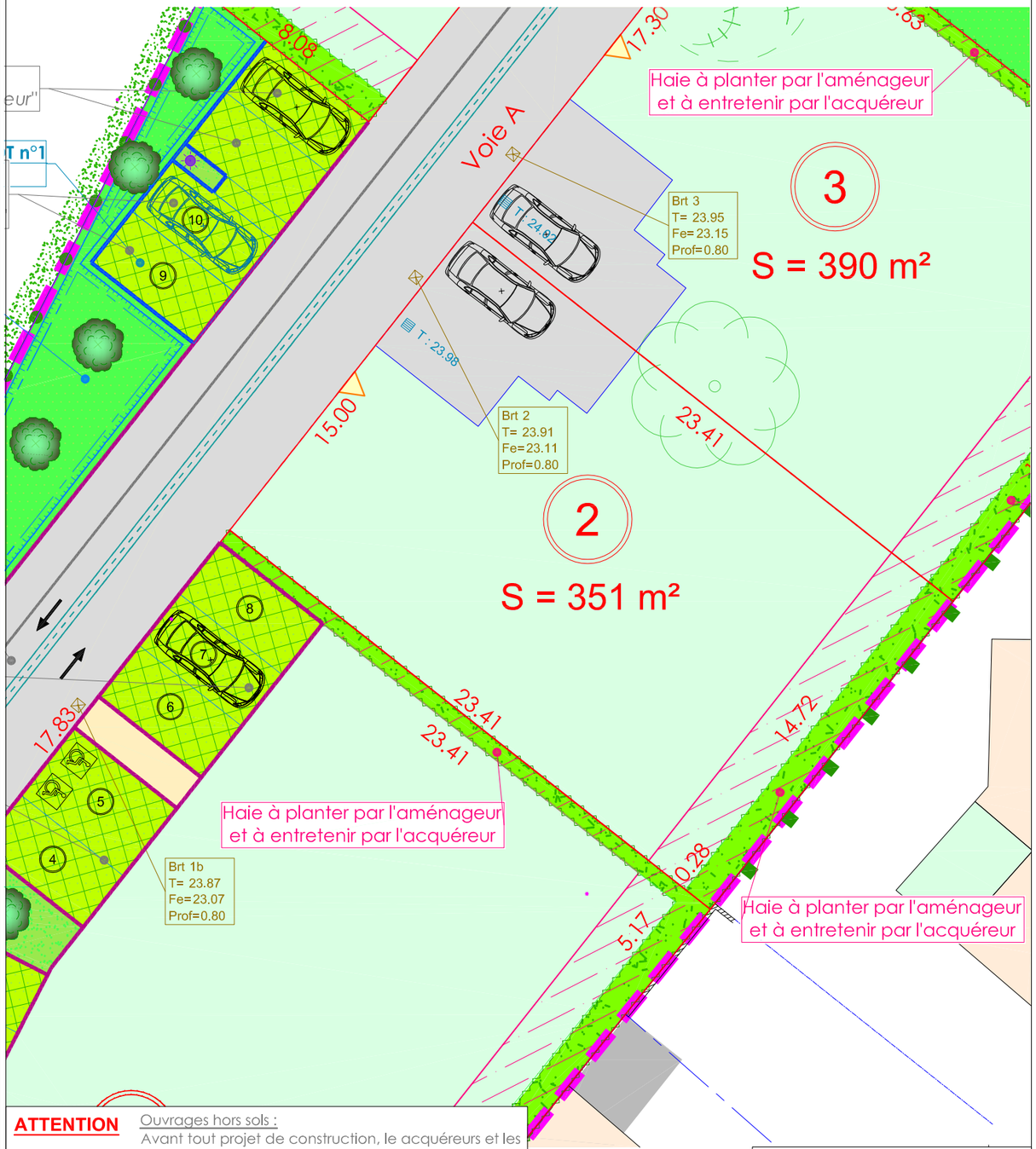

ATTENTION

Ouvrages hors sols :
Avant tout projet de construction, le acquéreurs et les constructeurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages *(Eau potable, Assainissement, Electricité, Télécom, Eclairage public)*

NB :
Les côtes et surfaces ne seront définitives qu'après bornage

Echelle : 1/200

(Format A4 - 210 x 297 mm)